

**GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
ADMINISTRATION COMMUNALE
DE KAYL**



CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le collège des bourgmestre et échevins invite les conseillers communaux à assister à la prochaine réunion du conseil communal qui aura lieu

**le mardi, 17 juillet 2018 à 15.00 heures
dans la salle des séances de l'Hôtel de Ville**

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs,
l'expression de nos sentiments distingués

Kayl, le 11 juillet 2018.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

s. le bourgmestre, John LORENT
s. la secrétaire, Nadine BRACONNIER

ORDRE DU JOUR

En séance publique

1. **Correspondance et informations**
 - Présentation du concept énergétique élaboré par Energiepark Réiden S.A et L.E.E. S.à.r.l.
2. **Conventions, contrats, compromis**
 - Contrat d'entretien ELCO
 - Compromis de vente Montebusco
3. **Finances communales**
 - Compte 2015- Office social
 - Subside - Commune de Raiano pour financement d'une structure de jeux
 - Don -Inondations dans la région du « Mëllerdall »
4. **Enseignement musical**
 - Nomination d'un délégué et d'un délégué suppléant dans la commission de surveillance de l'école de musique Dudelange
5. **Aménagement et Environnement**
 - Classement zone naturelle Léiffrächen - avis
6. **Règlements communaux**
 - Règlement communal relatif à la distribution d'eau potable
 - Règlement communal sur les égouts publics
7. **Points portés sur l'ordre du jour par M. le conseiller Jean Weiler**
8. **Questions des conseillers**

En séance secrète